

Benghebrit : «Donner les mêmes chances à tous les enfants»

Le préscolaire généralisé d'ici à 2017

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3723 - Dimanche 22 novembre 2015 - Prix : 10 DA

Incivisme des citoyens dans les lieux publics

Nos villes se dégradent de plus en plus

Page 4

Ouyahia :

«Le projet de la Constitution bientôt rendu public»

Page 2

Bande à part

Par Mohamed Habili

Plus d'une année de mobilisation internationale contre ce qui n'est après tout qu'une organisation terroriste, aussi forte et sophistiquée qu'elle puisse être, c'est, quoi qu'en dise le président américain, un banc d'essai probant pour juger de l'efficacité de la stratégie déployée à son encontre. On devrait pouvoir savoir s'il faut poursuivre celle-ci telle quelle, ou du moins sans changement quant à l'essentiel, ou si au contraire il y a lieu de l'abandonner pour la remplacer par une autre toute différente. Le fait que de tous les dirigeants impliqués dans la guerre contre Daech, il n'y ait que Barack Obama pour s'en montrer satisfait, et pour la défendre avec conviction, comme il vient de le faire à la suite des attentats de Paris, pose tout de même problème : il ne devrait pas être seul dans son cas. Logiquement, d'autres que lui, appartenant-ils à la même coalition, devraient être à cet égard dans les mêmes sentiments que lui. Or on n'en voit personne. Laissons de côté les monarchies du Golfe et la Turquie, car en ce qui les concerne il n'est même pas évident que ce soit l'Etat islamique qu'elles combattent en premier, bien qu'elles soient membres d'une coalition censée s'en prendre exclusivement à lui. Deux puissances occidentales, toutefois, la France et la Grande-Bretagne, encore que ce soit davantage la première que la seconde, étaient au début quasiment sur la même position que ces monarchies, pour qui l'ennemi principal ce n'est pas Daech mais le régime syrien, mais il semble bien qu'elles aient viré de bord.

Suite en page 3

Début de débat en plénière aujourd'hui sur le PLF 2016

Loi de finances, le texte de la discorde



PH > D. R.

C'est aujourd'hui que le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, défendra devant les députés le projet de loi de finances de 2016, un texte protesté par l'opposition et même des députés de la majorité avant sa soumission au débat. Lire page 3

Coproduction algéro-tunisienne

Un film sur Saint-Augustin en préparation

Page 24

Créneau artistique en quête de considération

Le théâtre du Sud ou la volonté d'exister

Page 13

Benghebrit : «Donner les mêmes chances à tous les enfants»

Le préscolaire généralisé d'ici à 2017

■ La prise en charge de l'enfant dans le préscolaire se fait dans des conditions difficiles, alors qu'ailleurs le préscolaire est devenu un espace de socialisation de la petite enfance. En Algérie, en plus de la surcharge, puisque la pression du nombre est signalée à ce niveau vu l'importance de la demande, les moyens pédagogiques et de divertissement de la petite enfance font cruellement défaut au sein de nos écoles.

Par Meriem Benchaoua

La généralisation du préscolaire dans les écoles algériennes n'a malheureusement pas été mise en pratique partout, ce qui crée des inégalités entre les enfants qui ont une année d'avance par rapport à d'autres. La prise en charge de l'enfant dans le préscolaire se fait dans des conditions difficiles, alors qu'ailleurs le préscolaire est devenu un espace de socialisation de la petite enfance. En Algérie, en plus de la surcharge, puisque la pression du nombre est signalée à ce niveau vu l'importance de la demande, les moyens pédagogiques et de divertissement de la petite enfance font cruellement défaut au sein de nos écoles. Nos écoles publiques ne disposent pas non plus d'espaces verts et de jeux pour les enfants inscrits en ce palier. Interpellée sur cette question, la ministre de l'Education, Nouria Benghebrit, a affirmé que son département s'attelle à donner la chance à tous les enfants de 5 ans de s'inscrire dans les classes préscolaires. «Le ministère œuvre à augmenter le nombre de classes du préscolaire dans les écoles primaires dans le cadre de la consécration du principe de l'égalité des chances entre les



élèves à travers l'ensemble du territoire national», a assuré la ministre qui souligne par la même occasion la «coordination» entre son département et d'autres secteurs, tels que les Affaires religieuses, la Solidarité nationale et l'Intérieur, pour la généralisation de l'éduca-

tion préscolaire aux environs de 2017. Selon elle, le ministère de l'Education nationale s'employait à le généraliser avec le concours d'établissements publics, d'associations, de certains ministères et du secteur privé.

«Le nombre d'élèves et des classes préscolaires a sensible-

ment augmenté cette année par rapport à 2014 dans les écoles primaires. Et ce, bien que le préscolaire, dans la loi, n'ait pas un caractère obligatoire. Mais l'Etat veut le développer et le généraliser dans le souci justement de donner les mêmes chances à tous les enfants», souligne-t-elle,

signalant que l'année en cours recense 496 254 élèves en préscolaire, soit 77 106 de plus par rapport à 2014. La ministre a été également interrogée sur les activités artistiques et sportives. Nouria Benghebrit a indiqué, à ce propos, que les activités artistiques et sportives contribuaient à la lutte contre la violence et les fléaux sociaux. «Les activités artistiques et sportives renforcent le nationalisme, favorisent la cohésion au sein de la société et contribuent à la lutte contre la violence sous toutes ses formes et les fléaux sociaux», a précisé M^{me} Benghebrit. La ministre a souligné l'impact positif de la pratique d'activités sportives et artistiques sur l'élève «en ce qu'elles contribuent à son développement et favorisent son autonomie», a-t-elle dit. Elle a rappelé que son département, sur instruction du Premier ministre, avait signé des conventions avec d'autres départements ministériels tels que la Culture, qui ont donné lieu à l'installation, en mars 2015, d'une commission intersectorielle pour la prise en charge de l'actualisation et de l'adaptation des programmes culturels et éducatifs et l'encadrement des différentes activités artistiques en milieu scolaire, a-t-elle précisé.

M. B.

Ouyahia :

«Le projet de la Constitution bientôt rendu public»

Le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, qui s'est exprimé hier soir sur la chaîne TV privée «Dzair News», est revenu sur plusieurs questions d'actualité nationale. Ouyahia a évoqué le projet de révision de la Constitution, rassuré sur la santé du président de la République et revenu sur le dossier de Sahara occidental, sur l'absence de Bensalah mais également sur les changements effectués au sein du DRS. Le projet de révision de la Constitution sera bientôt rendu public. Et c'est le président de la République qui annoncera, par la suite, la voie par laquelle devra passer ledit projet : référendaire ou via le Parlement, a fait savoir le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, sans toutefois donner une date préalable.

Dans cette interview diffusée hier soir, Ouyahia a indiqué que «les éclaircissements apportés par le président de la République concernant le projet de révision de la Constitution laissent entendre qu'il sera bientôt rendu public». Sur l'Etat de santé du président, Ouyahia, également ministre d'Etat et chef de cabinet à la Présidence, a affirmé que «c'est le Président Bouteflika qui dirige le pays. Il jouit de toutes ses facultés pour assumer ses fonctions». «Le président se porte bien et c'est lui qui dirige le pays : à la tête du gouvernement sur le plan politique, en tant que chef suprême des forces armées au volet militaire, mais aussi en veillant à la souveraineté de l'Algérie à l'étranger sur le plan diplomatique», a-t-il ajouté.

Concernant les changements opérés par le président de la République au niveau du Département du renseignement et de la sécurité (DRS), Ouyahia a indiqué qu'il s'agissait de changements «ordinaires», ajoutant qu'il était temps d'apporter certains changements nécessaires, «abstraction faite des personnes». «Nous avons une armée puissante qui assume pleinement son rôle», a-t-il affirmé. Quant à l'absence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, sur la scène nationale, M. Ouyahia a indiqué que M. Bensalah «était malade, mais se rétablit peu à peu. Il reprendra ses activités à la chambre haute du Parlement dans les prochains jours», a-t-il assuré.

L'Algérie respecte le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui

Sur le dossier épineux du Sahara occidentale, Ahmed Ouyahia a réaffirmé la position de l'Algérie vis-à-vis de ce conflit, position de rejet de tout changement de frontières par la force et de respect du droit des peuples à l'autodétermination. Il a souligné que la position de son parti à l'égard de la cause du Sahara occidental émanait de la position de l'Etat algérien et d'une «ferme conviction qui repose sur deux pivots : le respect du droit des peuples à l'autodétermination et le rejet de tout changement de frontières par la force». «Notre voisin, le Maroc, a voulu élargir ses territoires à travers sa «marche verte» qui va à l'encontre de la légalité internationale», a indiqué Ouyahia, rappelant que l'Algérie



avait adhéré à la décision de la CIJ portant dépôt auprès de l'ONU du dossier du Sahara occidental. «Tous les présidents algériens ont tenu le même discours en ce qui concerne le soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», a-t-il précisé, affirmant que «l'Algérie sera la première à applaudir le choix du peuple sahraoui». Pour Ouyahia, «l'Algérie, dont la position dérange le Maroc, n'abandonnera jamais le peuple sahraoui qui doit exercer son droit à l'autodétermination». «En évoquant des questions fictives, le Maroc tente de travestir la vérité et l'essence même de cette cause pour faire croire que le problème l'oppose à l'Algérie, bien que le dossier du Sahara occidental soit sur la table de l'ONU qui le traite comme une question de décolonisation», a indiqué le SG du RND. «Les provocations marocaines contre l'Algérie et les interprétations fantaisistes de certaines

questions, à l'instar du chantage concernant Ghardaïa où l'ingérence étrangère a été avérée, n'entameront point la position de l'Algérie et ne dénatureront nullement les faits historiques», a-t-il soutenu. Il a cité, dans ce contexte, le soutien par ce pays au mouvement autoproclamé «Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie» (MAK), soulignant que le Maroc «ne soutient pas ce mouvement gratuitement, mais veut jouer la carte de la Kabylie pour faire oublier le conflit au Sahara occidental». Ouyahia a jugé impératif de dire toute la vérité à l'opinion publique. «Lorsqu'il est question de l'Algérie, il n'y a pas de place à la surenchère quant au sens du patriotisme et d'amour de la patrie : celui qui veut agir en agent et traître vivra comme tel et mourra comme tel», a-t-il martelé.

Louisa A. R./APS

Début de débat en plénière aujourd'hui sur le PLF 2016

Loi de finances, le texte de la discorde

■ C'est aujourd'hui que le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, défendra devant les députés le projet de loi de finances de 2016, un texte protesté par l'opposition et même des députés de la majorité avant sa soumission au débat.

Par Nacera Chennafi

Le projet de loi de finances 2016 sera soumis au débat en plénière à l'Assemblée populaire nationale et les députés auront trois jours pour s'exprimer sur les différentes propositions contenues dans ce texte.

C'est le texte le plus protesté bien avant le lancement des débats, sachant que le projet a été préparé dans un contexte spécifique marqué par une crise financière et économique causée notamment par la poursuite de la chute des prix du pétrole, dont la première retombée était la baisse des réserves de change.

C'est dans ce cadre que la commission des finances de l'Assemblée populaire nationale a tenu une longue série de réunions marquée par une guéguerre entre les députés membres, ce qui a retardé la finalisation du rapport qui sera présenté aujourd'hui.

Selon les premiers échos, il aurait été proposé 30 amendements et la commission des finances de l'APN a rejeté l'article 71 qui permet au ministre des Finances de procéder à des transferts budgétaires entre les secteurs après l'adoption du projet de loi de finances et ce, sans revenir au Parlement, sachant que c'est le Parlement qui a la prérogative du contrôle des dépenses et du budget.

Une autre disposition a été rejetée, il s'agit de celle concernant la cession du foncier relatif aux projets touristiques.

Plusieurs articles sont également protestés, notamment ceux relatifs à de nouvelles taxes et augmentations du carburant et de l'électricité. Ils se sont pro-



Abderrahmane Benkhalfa

P.H.D. R.

noncés aussi contre l'article 66 qui permet la cession définitive du terrain sur lequel un investissement était totalement réalisé.

C'est dans ce contexte qu'un débat houleux sur le PLF 2016 est attendu. A cet effet, la direction du pPrti des travailleurs a réuni hier son groupe parlementaire pour préparer les interventions de ses députés.

La secrétaire générale du parti s'est exprimée plusieurs fois sur ce texte et avait dénoncé la touche des hommes d'affaires dans l'élaboration de quelques articles.

Le MSP qui est présent à l'APN dans le cadre de l'Alliance partage le même avis et le qualifie du plus dangereux de l'histoire de l'Algérie. Le parti cite l'article 66 qui selon lui ouvre la voie à l'abandon de la règle 51/49,

pour Makri. Il cite aussi l'article 71. Pour le patron du MSP, Abderrezak Makri, cette proposition est une atteinte aux prérogatives du Parlement qui a la mission de contrôle et d'interroger le gouvernement à travers la présentation de la déclaration de politique générale et la possibilité de retrait de confiance.

Du côté des partis de la majorité, le RND avait donné des instructions fermes à ses députés pour soutenir le PLF 2016 et couper la route au «populisme et à la démagogie». Du côté du FLN, c'est le malaise ; quelques-uns de ses députés se sont prononcés contre certains articles de ce texte mais en finalité, ils devront passer le projet de loi et c'est pour cela que la commission des finances a essayé de trouver un équilibre.

Le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, avait essayé de rassurer les Algériens sur les nouveaux prix à la pompe, et notamment sur les augmentations prévues par le PLF 2016. Lors de son intervention au forum de la Radio nationale, le 3 novembre dernier, le ministre avait indiqué que «l'augmentation de certains impôts prévus par le projet de loi de finances 2016 ne touchera pas les couches défavorisées», ajoutant que ces nouvelles mesures fiscales visaient à rationaliser la consommation des produits subventionnés dont le budget grève les finances publiques.

A ce propos, des députés membres de la commission des finances, seraient en faveur de ces augmentations.

N. C.

Louisa Hanoune au sujet du projet de loi de finances

«La tendance générale va vers la paupérisation de la classe moyenne»



La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a appelé samedi à Alger, à la sauvegarde de la stabilité sociale du pays, à travers la sauvegarde du secteur public, la préservation du pouvoir d'achat des citoyens et l'édification d'une économie génératrice de richesses.

Intervenant lors d'une conférence de presse, M^{me} Hanoune a mis en garde contre la paupérisation des couches sociales défavorisées, estimant que «la tendance générale du projet de loi de finances 2016 va vers la paupérisation de la classe moyenne de la société et la précarisation totale des couches les plus vulnérables».

Pour M^{me} Hanoune, une adoption de cette loi risquerait de «pousser le pays vers une réces-

sion économique, un recul de la consommation avec l'effondrement du pouvoir d'achat, la chute de la production nationale et l'annulation de grands projets qui accentuerait le problème du chômage».

La responsable du PT a mis, à cet égard, l'accent sur la nécessité d'apporter des amendements à plusieurs volets de ce projet de loi, même s'il contient, a-t-elle dit, «quelques points qu'elle juge positifs».

M^{me} Hanoune a évoqué, également, le projet de loi sur les investissements, mettant en garde contre «les fuites des capitaux vers l'étranger, la privatisation des entreprises publiques, la menace contre le secteur public et la souveraineté économique du pays».

F. T.

LA QUESTION DU JOUR

Bande à part

suite de la page Une

C'est ainsi que depuis les attentats qui l'ont frappée, la France se montre plus proche de la Russie que des Etats-Unis, bien qu'elle appartienne à la même coalition que ceux-ci. La Grande-Bretagne, elle, observe une certaine discrétion sur ce thème, mais qui s'explique plus par son lourd passif irakien que par ce qui est en cause aujourd'hui. Ses dirigeants actuels ne se risqueraient pour rien au monde à des gestes ou à des déclarations qui les feraient comparer à Tony Blair, dont les choix de 2003 leur servent à la fois de repère et de repoussoir. On peut donc dire que même dans son propre camp, Barack Obama est le seul dirigeant à défendre la stratégie mise en œuvre contre Daech. Ici une précision s'impose : il ne la défend pas parce que justement elle est la sienne, mais bien parce qu'à ses yeux elle est en train de réaliser les objectifs qui lui ont été assignés. Reste maintenant à se demander quels peuvent bien être ces objectifs que le président américain voit qu'ils sont en train de se laisser attendre, même si ce n'est pas tout à fait au rythme souhaité ou souhaitable. On en conviendra, ils sont au nombre de deux : l'élimination de Daech et le départ du président syrien. Seulement voilà, on ne peut pas attendre les deux en même temps. Il faut nécessairement les distinguer, se faire une priorité de l'un ou de l'autre. Or les Etats-Unis ont pour alliés dans la région des pays pour qui l'ennemi principal n'est pas Daech, mais bel et bien le régime syrien. Il n'est pas question pour ces alliés d'en finir avec l'organisation terroriste sans avoir obtenu au préalable la chute de ce régime. Les Etats-Unis sont dans ce cas dans la position du général de comédie obligé de suivre la bande qu'il coiffe pour rester son chef. Pour les monarchies du Golfe l'ordre des priorités ne peut être que celui-ci : chute du régime syrien, puis élimination de Daech. On comprend dès lors pourquoi Barack Obama ne veut pas changer de stratégie. Celle-ci était en train de réaliser son premier objectif, c'est-à-dire la chute du régime syrien, quand la Russie a décidé d'intervenir directement dans le conflit. L'intervention russe a retardé cette chute. Pour autant l'a-t-elle rendue impossible? Barack Obama est sûr que non.

M. H.

Djezzy organise une conférence sur l'architecture d'Alger

L'AUDITORIUM de Djezzy a abrité mercredi 18 novembre une rencontre portant sur la thématique «Motivation et Culture» en invitant, Halim Faïdi, architecte de renommée internationale et écrivain distingué à animer une conférence sur l'évolution architecturale d'Alger en présence d'un parterre d'invités dont Mohamed Debyeche, directeur de l'Ecole nationale polytechnique d'Alger, Ben Ali Benzaghoul, recteur de l'USTHB, Abdelaziz Sebboua, directeur de l'Ecole nationale supérieure des sciences commerciales et financières ainsi que des responsables d'universités et d'instituts d'Alger et de Bouira. Djezzy a aussi convié, à cette occasion, des membres du Fonds national d'investissement (FNI) dont son directeur général, Ahcène Haddad.

Vincenzo Nesci, président exécutif, M^{me} Ghada Gebara, directrice générale et des cadres de l'entreprise ont également pris part à cette conférence. Après le mot de bienvenue prononcé par Vincenzo Nesci, le talentueux Halim Faïdi a entamé son intervention par un rappel historique qui a permis à l'assistance de faire un véritable voyage dans le temps pour connaître les différentes étapes qui ont façonné les modèles architecturaux de la capitale.

L'intervenant a également insisté sur l'apport des nouvelles technologies et leurs influences sur nos sociétés et donc sur nos villes.

L'assistance a suivi avec intérêt la présentation d'Alger vu du ciel avec une série de photographies aériennes que l'architecte algérois a eu le plaisir de détailler en parcourant les facettes inattendues de la ville, de La Casbah à la Pérouse en passant par Bab El Oued, son front de mer, Didouche Mourad, l'hôpital Mustapha Pacha, le Jardin d'Essai ou encore le Télémy. Ce sont toutes les découvertes que le conférencier a voulu partager avec l'assistance afin de la sensibiliser sur la nécessité de respecter les règles de l'architecture qui doivent prendre en compte le bien-être culturel et social des habitants de la capitale. Au terme de cette intervention qui a été suivie d'un débat, Halim Faïdi a animé une séance dédiée au livre «Alger Sous le Ciel» qu'il a gracieusement offert à l'assistance.

Fidèle à sa philosophie d'entreprise citoyenne, Djezzy entend à travers l'organisation de cette activité, le partage des connaissances, la création de valeur et la promotion de l'esprit créatif avec les membres de la famille OTA ainsi que ses partenaires.

Communiqué

Incivisme des citoyens dans les lieux publics

Nos villes se dégradent de plus en plus

■ *Le civisme, un acte qui n'existe plus dans nos rues. Le respect et la protection des lieux privés et publics ne s'affichent pas parmi les priorités de certains citoyens qui jettent leurs saletés n'importe où et n'importe comment.*

Par Thinhinene Khouchi

L'incivisme des citoyens est à l'origine de la dégradation que connaissent aujourd'hui les rues algériennes. En effet, il suffit de faire un tour à Alger pour constater le non-respect de la nature et des lieux publics. Les bennes à ordures sont pleines à craquer, les trottoirs sentent mauvais. Tous les espaces publics n'échappent pas à ce constat déplorable, que ce soit les espaces communs des cités, les places publiques, les cafés et même les centres de santé et autres lieux. La situation est devenue préoccupante au sujet du civisme dans notre pays. La protection des lieux publics et des lieux privés est le dernier souci de certains citoyens qui prennent plaisir à larguer leurs saletés n'importe où. On est quotidiennement témoins de scènes choquantes où on voit des «citoyens», dans des voitures, jettent des débris, ne respectant ni l'environnement ni le code de la route. D'autres crachent par terre, d'autres encore jettent leurs sacs poubelles n'importe où, et font exprès de ne pas se déplacer vers les bennes à ordures. Un des habitants d'Alger nous relate l'incivisme de



certaines citoyens : «c'est vraiment malheureux de se réveiller avec des odeurs pareilles ou des images aussi déplorables. J'ai plus d'une fois vu des personnes âgées jeter leur saleté par terre, eux qui sont censés donner l'exemple aux jeunes et aux enfants. Les jeunes, n'en parlons pas, ils manquent cruellement de civisme». Il ajoute : «Alger est devenu si sale que plusieurs habitants ont choisi de la quitter, c'est malheureux mais avon-

nous le choix devant cette situation». Une situation critique pour ce vieil homme qui dit souffrir de plusieurs maladies causées par la saleté de son environnement et qui s'aggrave de plus en plus. Les responsables au niveau de l'APC, peu animés de volonté, tentent de faire face à ce non-respect des lieux publics mais ne semblent pas réussir. Par exemple, l'opération du tri sélectif, qui a été lancée dans plusieurs communes de la capi-

tale traîne depuis dix ans et aucune commune de la capitale n'a pu concrétiser ce projet. Certaines communes ont installé un moment des bacs pour le tri sélectif dans des endroits bien précis, mais aucun suivi n'a été constaté pour généraliser l'opération. Les opérations comme «Blanche Algérie» ont été aussi reléguées au second plan. Tout semble réuni pour que nos villes se dégradent de plus en plus.

T. K.

Thème d'un colloque international à Oran

«Université et éthique professionnelle» en débat

Un colloque international portant sur le thème : «Université et éthique professionnelle, enjeux actuels» se tiendra dimanche et lundi au siège du Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran, a-t-on appris samedi de la chargée de communication de cette institution.

Dans l'appel à communication lancé par le CRASC, les organisateurs indiquent que les participants à ce colloque devront discuter de l'éthique dans le contexte universitaire qui fait l'objet de débats et représente des enjeux dont dépendent la qualité et la crédibilité des formations qu'elle dispense et des étudiants qu'elle prépare.

Plusieurs axes de réflexion seront proposés à l'attention des chercheurs et universitaires qui prendront part à cet événement scientifique, notamment les types de questionnements éthiques qui se posent aujourd'hui au sein de l'université, la responsabilité sociale et professionnelle de l'enseignant universitaire et comment s'opère, dans les faits, l'action des comités d'éthique et la manière dont ils sont perçus par les enseignants et les étudiants.

Les axes de réflexion portent autour de l'éthique et son rapport au savoir, à la recherche, aux relations pédagogiques et à l'espace universitaire. Les communicants

devront s'interroger sur le rôle et la place des savoirs dans le processus d'enseignement/apprentissage menant à la qualité de l'enseignement universitaire. Ils débattront également des enjeux éthiques de l'acte éducatif dans ses multiples dimensions.

Des chercheurs et universitaires de plusieurs villes du pays (Alger, Oran, Setif, Béjaïa) et de l'étranger (France, Portugal, Grèce, Liban et Tunisie), prendront part à ce colloque international, organisé en partenariat avec l'Agence thématique de recherche en sciences de la santé (ATRSS), ajoute la même source.

Hani T.

Enseignement supérieur

Ouverture à Alger de la 3^e édition du Salon Algérie-France

La troisième édition du Salon de l'enseignement supérieur Algérie-France a été ouverte samedi au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger, avec la participation de plus d'une quarantaine d'établissements universitaires algériens et français.

Cette manifestation scientifique, qui s'étale sur deux jours, vise à orienter et à informer les étudiants et les jeunes porteurs de projets académiques sur les opportunités de formation et d'enseignement dans les universités et les centres de recherches algériens et français, ont expliqué les organisateurs à l'APS.

Le Salon, auquel prennent part 24 universités algériennes et 20 universités françaises,

permet, par ailleurs, aux établissements de l'enseignement supérieur des deux pays d'échanger leurs expériences, notamment en matière de formations et de cursus proposés en Algérie et en France, a ajouté la même source.

En marge du Salon, les visiteurs peuvent participer à des conférences portant sur des thèmes à même d'orienter les étudiants dans le choix d'un cursus et de leur fournir des explications sur les procédures d'inscription aux universités et écoles supérieures tant en Algérie qu'en France.

Le directeur de la coopération au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Arezki Saidani, qui a

donné le coup d'envoi du Salon, a relevé l'importance accordée à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique dans la coopération algéro-française.

Il a précisé que la nouveauté de cette troisième édition réside dans le fait que cette année le Salon était organisé successivement dans deux sites: du 21 au 22 novembre à Alger et le 23 novembre à Oran.

M. Saidani s'est félicité de l'augmentation du nombre de participants algériens et français au Salon et de l'engouement que suscite cette manifestation à la fois chez les enseignants, les chercheurs et les étudiants.

APS

Développement rural

La FAO salue les efforts de l'Algérie

■ Le représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) en Afrique du Nord, Lamourdia Thiombiano, a salué, à Alger, les efforts déployés par l'Algérie dans le développement de l'agriculture et des zones rurales.

Par Souad L.

À l'issue de sa rencontre avec le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelouahab Nouri, le représentant de cette agence onusienne chargée des questions agricoles a déclaré à la presse que ses discussions avec le ministre avaient porté sur les investissements consentis par l'Algérie dans la construction des barrages, l'électrification et dans l'appui aux zones rurales. A ce propos, M. Thiombiano a soutenu que l'expérience algérienne en la matière devrait être «*mieux connue*». «*Notre rôle dans le cadre de la promotion de la collaboration sud-sud est de faire en sorte que cette expérience soit valorisée davantage au niveau de tout le continent africain*», a-t-il expliqué. Par ailleurs, il a assuré que la FAO allait continuer à soutenir et à renforcer sa collaboration avec l'Algérie, notamment pour ce qui concerne le dévelop-



Ph.D. R.

pement rural, et faire en sorte que l'appui des partenaires au secteur agricole soit plus renforcé. Pour sa part, M. Nouri a mis en avant l'expérience de l'Algérie pour la population rurale : «*Beaucoup de choses ont été*

faites durant ces 30 dernières années au profit des zones rurales pour améliorer les conditions de vie de la population». Au sujet des relations entre l'Algérie et la FAO, le ministre a affirmé que le pays comptait renforcer

cette coopération pour qu'elle devienne «*un exemple à suivre au niveau de la région*». Selon lui, l'Algérie œuvre aussi au renforcement de la représentation de cette organisation pour qu'elle puisse couvrir toute la région

sahélo-sahélienne et le Maghreb. «*Nous avons exprimé le désir des autorités algériennes d'élever le niveau de la représentation de la FAO en Algérie, pour lui permettre de rayonner non pas seulement sur l'Algérie mais aussi sur l'ensemble du bassin maghrébin et sahélo-sahélien*», a-t-il poursuivi. Dans ce sens, il a fait savoir que son département ministériel travaillait actuellement dans cet objectif avec le ministère de l'Agriculture et la FAO pour avoir une présence plus renforcée et un niveau de représentation plus élevé de cette organisation en Algérie. Au cours de leurs discussions, M. Nouri et M. Thiombiano ont aussi évoqué la question des changements climatiques et leurs conséquences sur les économies de la région de l'Afrique du Nord, telles la dégradation des sols, la réduction de la ressource hydrique et la sécheresse. A rappeler que l'Algérie avait été distinguée, en 2013, par la FAO pour avoir atteint, avant terme, l'un des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) relatif à l'éra. S. L./APS

ANEM d'Alger

Plus de 3 000 emplois CEA créés depuis le début de l'année

Plus de 3 000 emplois dans le cadre du contrat d'emploi aidé (CEA) et plus de 1 300 emplois par le contrat formation-insertion (CFI) ont été créés de janvier à fin octobre dernier par l'Agence nationale de l'emploi (Anem) d'Alger, a indiqué son directeur, Smail Djadi. Lors d'une journée d'information organisée par l'Anem sur les formules CEA et CFI, M. Djadi a précisé que son organisme comptait créer à fin 2015 environ 3 688 emplois CEA et plus de 1 500 emplois CFI. Cette rencontre, a-t-il ajouté, a pour objectif, de «*faire connaître les mécanismes d'emploi mis en place par l'Etat en vue de réduire le taux de chômage notamment parmi les jeunes n'ayant bénéficié d'aucune formation*». Des explications ont été fournies aux employeurs dans le secteur économique sur

le contenu de l'«*emploi dans le cadre des contrats de travail aidé "CTA"*» et les avantages accordées en faveur de la création de nouveaux emplois. Parmi ces avantages figurent, dans le cas des primo demandeurs d'emploi, un «*apport mensuel de la part de l'Etat dans le salaire du poste sur trois années entre 12 000 et 8 000 DA pour les diplômés universitaires, les techniciens supérieurs, les effectifs présentant un niveau secondaire et les titulaires de diplômes de formation professionnelle et de 6 000 DA sur une année pour les personnes sans formation*». L'employeur bénéficie également d'un allègement de sa part de cotisation auprès des services de la sécurité sociale fixée à 5% au lieu de 25% dans le cadre de CEA. Si l'entreprise est implantée dans les régions des Hauts-

Plateaux ou du Sud, ce taux est porté à 2,5% au lieu de 25%. Le représentant de la Cnas, Rabah Allah Mohamed, a appelé les employeurs n'ayant pas encore versé leurs cotisations de prendre note des mesures à même de leur permettre de régulariser leur situation avant le 31 mars 2016. Il a indiqué que la LFC 2015 énonçait des procédures qui permettent aux employeurs de rattraper le retard dans le versement des cotisations à la Cnas avant mars 2016. Les procédures de recouvrement forcé restent applicables à l'encontre des employeurs débiteurs n'ayant pas entrepris des démarches pour régulariser leur situation, a-t-il fait rappeler, ajoutant que ces procédures une fois exécutées sont irrévocables auprès de la Cnas.

Ali O.

Marchés

La Bourse de Paris résiste aux attentats en misant sur les banques centrales

La Bourse de Paris, qui a tenu bon en dépit des attentats, va rester attentive la semaine prochaine au risque terroriste, tout en guettant plusieurs indicateurs avant des échéances importantes concernant les banques centrales en décembre. Au cours de la semaine écoulée, l'indice CAC 40 a pris 2,14% et terminé à 4 910,97 points. Ses gains depuis le début de l'année s'établissent à 14,94%. Le marché parisien n'a finalement pas été ébranlé par les attaques du 13 novembre à Paris et à Saint-Denis. «*Les marchés ont quand même bien résisté et apprennent du passé. Ils s'étaient notamment montrés résilients après les attentats de Londres de 2005*», souligne Aymeric Diday, directeur de la gestion sous mandat chez SPGP. Pour Christopher Dembik, économiste chez Saxo Banque, «*le risque géopolitique*

est très limité et assez peu pris en considération» et de même, l'impact sur l'économie, hypothétique et difficilement mesurable, «*n'est pas un élément qui seul puisse influencer la direction du marché*».

En revanche, les risques de nouveaux attentats en France et en Europe pourraient encore peser brièvement sur le moral des investisseurs et entretenir une certaine prudence. Surtout, «*les investisseurs savent que les banques centrales sont présentes, ce qui limite l'effet de panique*», selon M. Dembik. Le marché s'est très vite raccroché à ses espoirs concernant la Banque centrale européenne (BCE) qui devrait annoncer lors de sa réunion du 3 décembre, de nouvelles mesures de soutien à l'économie. Les investisseurs tablent en particulier sur un renforcement du programme de

rachats d'actifs, voire une baisse du taux de dépôts. «*Les attentats vont forcer la Banque centrale européenne à continuer à être ultra-accommodante avec les économies de la zone euro*», estime M. Diday.

En attendant la réunion de la BCE qui sera l'un des principaux rendez-vous d'ici la fin de l'année pour les investisseurs, ces derniers devraient se concentrer sur une série d'indicateurs économiques dans les prochains jours. Pour le gérant, les indicateurs seront scrutés avec l'idée que «*ce n'est pas cela qui va déterminer la vraie performance du marché, mais plutôt les banques centrales*». Dans la zone euro, la semaine sera lancée lundi par la publication des indices PMI pour le mois de novembre, qui permettront d'en dire plus sur la reprise économique encore poussive dans la région. Le len-

demain, les investisseurs suivront le baromètre Ifo mesurant le moral des entrepreneurs allemands pour novembre. La semaine s'annonce encore plus riche aux Etats-Unis, même si les marchés américains seront fermés jeudi en raison d'un jour férié. Sont prévus des chiffres sur l'immobilier, la confiance des consommateurs ou les commandes de biens durables, sans oublier la deuxième estimation de la croissance pour le troisième trimestre. Les marchés analyseront ces statistiques avec en ligne de mire la prochaine réunion de la Réserve fédérale américaine (Fed), prévue mi-décembre. La banque centrale américaine devrait en profiter pour relever ses taux pour la première fois depuis des années, compte tenu d'une économie en meilleure santé.

F.P.

Prix à New York
Les cours
du pétrole
à 40,39 dollars

LES COURS du pétrole ont encore un peu baissé réussissant en extremis à rester au-dessus du seuil des 40 dollars, encouragés notamment par un nouveau recul du nombre de puits de pétrole aux Etats-Unis. Le cours du baril de «*light sweet crude*» (WTI) pour livraison en décembre, dont c'était le dernier jour de cotation, a cédé juste 15 cents à 40,39 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex) après une fin de séance très incertaine. Gene McGillion, chez Tradition Energy, a surtout interprété les hésitations de cette session à «*des bonnes affaires avant le week-end, et un ajustement des positions à l'expiration du contrat de référence*». Toutefois, il a aussi estimé qu'une baisse hebdomadaire du nombre de puits en activité aux Etats-Unis, à raison de 10 unités selon la société de services pétroliers Baker Hughes, avait apporté un peu de soutien aux cours en fin d'échanges. «*C'est probablement dû au fait que cela relance les attentes selon lesquelles on va finir par voir une baisse de la production pétrolière aux Etats-Unis*», a-t-il dit, tout en notant qu'actuellement celle-ci semble plutôt en phase de stabilisation, au niveau toujours très élevé de 9,182 millions de baril par jour, selon les derniers chiffres du ministère américain de l'Energie. R.E.

Ouargla

Près de 1 600 ha réservés aux projets d'investissement

■ Plus de 1 595 hectares ont été attribués par le biais du Comité d'assistance à la localisation et à la promotion et de la régulation du foncier (Calpiref), de 2011 à 2015, pour la réalisation de 883 projets d'investissement à travers la wilaya de Ouargla, a-t-on appris auprès du directeur de l'industrie et des mines de la wilaya.

Par Salim L.

Dotés d'un financement global estimé à 251,42 milliards DA, ces projets, qui sont répartis sur divers créneaux économiques, notamment le bâtiment, les travaux publics, l'industrie, le commerce, les services, le tourisme et la santé, généreront, une fois en activité, quelque 46 347 emplois, notamment au profit de la main-d'œuvre locale, a précisé Abdelaziz Harrouz. S'exprimant lors d'une journée d'étude intitulée «les opportunités et les nouveaux avantages de l'investissement», organisée à Ouargla dans le cadre de la semaine mondiale de l'entre-

preneuriat (16-22 novembre), il a fait savoir que 174 permis de construire ont été remis à des promoteurs, durant la période précitée, pour la concrétisation de leurs projets, en plus de leur accompagnement pour atteindre les objectifs escomptés.

«Toutes les mesures réglementaires seront aussi appliquées en toute rigueur, en cas de non-respect par le promoteur de ses obligations contractuelles dans les délais fixés dans le cahier des charges», a également mis en garde M.Harrouz. Dans le même contexte, le directeur des domaines, Ferhat Tabib, a mis en exergue les nouvelles dispositions relatives à l'attribution du foncier industriel par



concession, notamment à la lumière de l'instruction interministérielle du 6 août dernier, fixant les modalités de concession des biens immobiliers relevant du domaine privé de l'Etat et destinés à l'investissement. M. Tabib a exposé, à ce propos, l'ensemble des avantages fiscaux prévus en faveur des

concessionnaires, dont l'exonération de la taxe foncière, la stabilité de la redevance locative annuelle sur une période de 11 ans, la possibilité d'obtention d'un crédit bancaire, en plus de l'exemption des droits d'enregistrement et des frais de publicité, après la déclaration auprès du guichet unique décentralisé de

l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI). Pour sa part, Amina Benoui, directrice de l'antenne régionale du Fonds de garantie des crédits aux petites et moyennes entreprises (FGAR, Ouargla), a mis en exergue le rôle et missions de cet organisme qui s'implique dans les activités liées au développement économique, en particulier la facilitation de l'accès des PME au financement bancaire à travers l'octroi de garanties financières. La wilaya de Ouargla dispose d'une assiette foncière de plus de 1 311 hectares répartie sur 12 zones d'activités réservées à l'investissement, ainsi de que trois zones d'expansion touristique (ZET) de 122 ha, en plus de bénéficier d'un programme portant sur la création et l'aménagement d'un parc industriel dans la commune de Hassi Benaballah (500 ha), d'une zone d'activités à Ain El-Beida (300 ha) et d'une autre à Nezla (305 ha), a-t-on fait savoir.

S. L./APS

Batna

Un «programme spécial» pour renforcer la fourniture d'eau potable

Un «programme spécial» sera prochainement mis en œuvre à Batna pour renforcer l'approvisionnement des populations en eau potable, a annoncé le wali, Mohamed Salamani, au terme d'une visite d'inspection dans la daïra de Seggana.

L'opération permettra de fournir le précieux liquide aux familles résidant dans des zones où un important déficit – voire une absence de la ressource – est enregistré, a ajouté ce responsable, précisant que les zones concernées ont été identifiées lors de visites de terrain dans les différentes communes. Les cahiers de charges de projets concernant quinze zones de la wilaya où une «intervention urgente» est nécessaire, seront prêts «dès dimanche prochain» et transmis à la commission de wilaya des marchés en tant que «priorités» après accord du ministère des Ressources en eau, a souligné M. Salamani. Les pouvoirs publics ont mis en

place le financement nécessaire à la conduite de ces projets qui seront entamés dès que la présence d'eaux souterraines dans les zones concernées aura été établie, a encore fait savoir le chef de l'exécutif local.

Les habitants de la localité de Ghasrou, dans la commune de Tilatou, ont sollicité le wali, au cours de cette tournée, à l'effet de trouver une solution à la situation «intenable» vécue par la population de cette région où toutes les sources se sont tarées à cause de la sécheresse des dernières années, entraînant le départ de nombreuses familles vers les villes de Tilatou et d'Ain Touta. Le wali a aussitôt ordonné le raccordement du hameau de Ghasrou à un réseau qui prendra naissance du forage de Laâzaza, situé à 4 km de là, au moyen de conduites sur 3,8 km dont la pose devra nécessiter un investissement public de l'ordre de 8 millions de dinars. Selon des explications fournies au

wali par le directeur des ressources en eau, le problème d'eau potable sera définitivement réglé dans cette zone où les eaux souterraines sont «quasiment absentes», dès l'achèvement de la construction du barrage de Berriche, non loin de Seggana, dont l'étude est en cours par l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT).

La wilaya de Batna avait été affectée, notamment en 2012 et 2013, par une sécheresse qui a provoqué une baisse inquiétante du barrage de Koudiat Medouar (près de Timgad) qui alimente une partie importante de la cette wilaya. Une situation qui avait conduit les pouvoirs publics à inscrire une opération d'urgence portant sur la transfert de 60 000 m³ d'eau à partir le barrage géant de Beni-Haroun (Mila) au moyen d'une «ligne verte» dont la première phase a été mise en service en mai 2014.

Hani A.

El-Bayadh

146,5 milliards DA de programmes de développement depuis 1999

Un volume de financement cumulé de 146,5 milliards DA, tous programmes confondus, ont été accordés depuis 1999 à la wilaya d'El-Bayadh et dont une bonne partie est encore en cours de réalisation, voire non lancée, a-t-on appris des services de la wilaya. Ces financements sont répartis entre les programmes sectoriels déconcentrés (129,8 milliards DA) et les programmes communaux de développement (16,7 milliards DA), a-t-on indiqué en précisant,

néanmoins, qu'un volume de 42,2 milliards DA de ces financements constituent des restes à réaliser, en plus de 570 opérations en cours d'exécution dans divers secteurs, a précisé le wali lors d'une session de l'Assemblée populaire de wilaya. La faiblesse des moyens de réalisation, le désintéressement des bureaux d'études et grandes entreprises de réalisation des programmes de développement dans la wilaya, en sus du déficit local en encadrement compé-

tent, constituent les principales causes du retard dans l'exécution des projets octroyés depuis 1999 à la wilaya, actuellement estimée aux alentours de 55 %, a expliqué Abdallah Benmansour. Afin de rattraper ce retard, la wilaya a pris une série de mesures et de dispositions, à travers la réactivation de la commission des marchés, qui a tenu 13 réunions durant les deux derniers mois (septembre et octobre), au cours desquelles ont été examinés 135 dossiers,

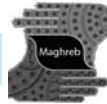
dont 75 dossiers de marchés, 18 avenants et 28 cahiers des charges, ont fait savoir les services de la wilaya. La démarche a été confortée également par la réaction jugée positive des instances centrales qui ont levé le gel de certaines opérations de développement, à travers la réactivation de 22 projets inscrits avant 2009 et clôturés d'office, dans le souci de répondre aux besoins de développement de la wilaya, selon la même source.

N.O./agences

Médéa /Infrastructures publiques Lancement des travaux de raccordement en électricité

LES TRAVAUX de raccordement en énergie électrique des infrastructures publiques, relevant des collectivités locales ou des services administratifs de la wilaya de Médéa, en souffrance depuis plusieurs mois, seront lancés «incessamment», a assuré le directeur de la société de distribution du centre (SDC-centre), Mohamed Iflah. Un retard imputé, selon le responsable, au nombre limité d'entreprises de réalisation qualifiées, opérant au niveau de la wilaya, et au volume consistant du plan de charge de la société de distribution. Des dispositions ont été déjà prises en vue de rattraper ce retard, aboutissant à la signature de nombreuses conventions de réalisation avec de grandes entreprises publiques. Il a révélé, dans ce contexte, que sur un total de 2 478 demandes de raccordement introduites auprès de ces services par les communes et les différentes administrations, 1 884 opérations exécutées, 282 opérations en cours de réalisation, 132 en phase de soumission et 180 autres demandes de raccordement sont toujours en instance d'étude.

R.R.



Tunisie

Une institutrice et une surveillante suspendues pour port du niqab

■ Le ministère tunisien de l'Éducation a suspendu vendredi une institutrice et une surveillante pour leur refus d'ôter le niqab (voile intégral) dans leur école primaire, a indiqué à l'AFP le chargé de presse du ministère.



Par Souhila K.

« Le ministère a averti plusieurs fois une institutrice à Hammam Lif (au sud de Tunis) et une surveillante à Jendouba (nord-ouest) d'ôter le niqab lors de leur travail mais devant leur refus, elles ont été suspendues », a précisé Mohamed el Haj Ettaeib. Ces deux femmes risquent d'être limogées si elles n'appliquent pas les mesures prises par le

ministère de l'Éducation depuis la rentrée scolaire de septembre, dont l'interdiction du port du niqab dans les établissements scolaires, a-t-il ajouté. En février 2014, le ministère tunisien de l'Intérieur avait autorisé la police à procéder à un « contrôle renforcé » des personnes portant le niqab, justifiant cette mesure par la lutte contre « le terrorisme », notamment « en raison du recours de suspects au niqab (...) pour se déguiser et fuir la justice ». Cette tenue n'était pas tolé-

rée sous le régime déchu de Zine El Abidine Ben Ali, qui réprimait sans pitié toutes les formes d'islamisme, mais elle a connu un essor certain depuis la révolution de janvier 2011 et suscite le débat entre militants politiques séculiers et islamistes notamment. Des universités ont notamment été le théâtre de heurts entre défenseurs du droit à porter le voile intégral et ses détracteurs. La Tunisie fait face depuis sa révolution en 2011 à un essor de la mouvance jihadiste qui a

tué des dizaines de policiers et de militaires ces dernières années, ainsi que 59 touristes étrangers en 2015, dans deux attentats revendiqués par le groupe Etat islamique.

Le bureau du SNJT dénonce l'ingérence politique dans les médias

Le bureau du Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT) à l'Établissement de la télévision tunisienne (ETT) a dénoncé une « ingérence manifeste » du gouvernement dans les médias. En allusion à la révocation du P-DG de la télévision et la nomination d'un nouveauresponsable sans consulter la Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle (Haica). Le syndicat regrette, dans un communiqué publié, la décision du ministère de la Justice d'ouvrir une enquête sur la base de la loi antiterroriste. Les fautes professionnelles doivent être traitées dans le cadre des décrets-lois 115 et 116 organisant le secteur, insiste le syndicat. Et d'ajouter : « Engager des poursuites judiciaires en se référant à la loi antiterroriste et à l'article 23 du code de procédure pénale est un retour en arrière et une atteinte à la liberté de l'information et de l'expression ». Le syndicat appelle la Haica à hâter l'ouverture des candidatures au poste de P-DG de l'ETT en tenant compte des critères de l'expérience dans le secteur de l'audiovisuel. Il impute au Parlement l'entière responsabilité dans la réforme du cadre

législatif régissant le secteur et le renforcement de son indépendance. Le bureau du syndicat à l'ETT appelle tous les journalistes à se mobiliser pour défendre l'indépendance du service public et à se préparer à toute forme de militantisme pour protéger l'établissement.

S.K.

Mauritanie

Organisation d'un débat sur la démocratie et le développement

LA FACULTÉ des sciences juridiques et économiques de Nouakchott a abrité un débat culturel organisé par le Centre des études et des recherches juridiques et économiques au sein de la faculté sous le thème « la problématique de la mutation démocratique et du processus de développement économique en Mauritanie ». Le débat de deux jours, dont la tenue s'inscrit dans le cadre des festivités commémoratives du 55^e anniversaire de l'indépendance nationale, a traité également les questions des politiques de lutte contre la pauvreté dans le pays et l'évolution des finances islamiques ainsi que les perspectives de développement économiques de la Mauritanie à la lumière des regroupements économiques sous-régionaux en plus du système bancaire mauritanien. Le doyen de la faculté des sciences juridiques et économiques par intérim, D^r Mohamed Abdallahi Ould Sidi Bouya, a souligné, à cette occasion, le souci de son établissement universitaire d'appuyer tous les efforts et toutes les activités de recherche, visant à ancrer les valeurs du savoir et à hisser le niveau de l'apport scientifique de ses professeurs et chercheurs. Il a loué également l'importance accordée par la Mauritanie à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique en concrétisation des orientations de son excellence le président de la République, Mohamed Ould Abdel Aziz, dans ce domaine. Le président du Centre des études et des recherches scientifiques et économiques, D^r Brahim Ould Chriv, a placé l'organisation de ce débat dans le cadre de l'accompagnement des mutations démocratiques et du processus de développement enregistré par le pays, précisant qu'il consacre chaque année la tradition du dialogue et du débat sur les grandes questions nationales. Le débat a été ouvert en présence d'un panel de professeurs, d'intellectuels et d'étudiants.

R.M.

Processus de paix au Sahara occidental

Le Conseil de sécurité appelé à briser l'impasse préoccupante actuelle

Le Front Polisario a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à briser l'impasse actuelle dans laquelle se trouve le processus de paix au Sahara occidental en raison de l'intransigeance marocaine, affirmant que ce conflit « ne peut pas se prolonger indéfiniment ». Dans une lettre adressée par le représentant sahraoui auprès de l'ONU, Boukhari Ahmed, au président du Conseil de sécurité, a souligné que le Front Polisario a salué l'appel du SG des Nations unies aux parties du conflit, le Front Polisario et le Maroc, à s'engager dans des négociations pour trouver une solution au conflit, et à coopérer avec l'Envoyé personnel, Christopher Ross, afin de parvenir à un règlement équitable au conflit du Sahara occidental. M. Boukhari a souligné que le Maroc ne peut pas poursuivre dans sa campagne d'escalade qui « consolide » son occupation illégale du Sahara occidental, ajoutant que le récent discours du roi du Maroc à El Aaiun occupée est un défi par le Maroc de la légitimité internationale qui considère le Sahara occidental

un territoire non autonome dont le sort reste à définir. « La situation de frustration et de manque de confiance en l'Organisation des Nations unies est en augmentation pour le peuple sahraoui dans les camps de réfugiés sahraouis et les territoires occupés, en particulier chez les jeunes qui rejettent l'impasse actuelle », a affirmé le responsable sahraoui. Le diplomate sahraoui a réaffirmé que la seule solution au conflit du Sahara occidental passe par l'organisation d'un référendum « libre, juste et impartial devant permettre au peuple sahraoui de s'exprimer sur son avenir ». Pour rappel, le Conseil de sécurité a organisé mardi une conférence sur la paix et la sécurité durant laquelle la cause sahraouie a été abordée.

Le Parlement de Murcie adopte une motion appelant à la décolonisation

L'Assemblée générale du « Parlement » de la province espagnole de Murcie a adopté une motion présentée par les porte-parole

des groupes parlementaires, affirmant la nécessité de la décolonisation du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique.

La motion a rappelé que la question du Sahara occidental est une question de décolonisation qui n'a pas encore été achevée, demandant au gouvernement espagnol à jouer un rôle positif conforme à ses responsabilités juridiques, politiques et historiques, et à suivre l'exemple de l'Indonésie dans la décolonisation du Timor oriental. Elle a également appelé la communauté internationale et les Nations unies à assumer leurs responsabilités dans la protection des citoyens sahraouis dans les territoires occupés, ainsi que d'ouvrir pour l'ouverture de ces territoires devant les observateurs et les médias internationaux.

La motion a en outre rappelé les souffrances du peuple sahraoui depuis 1975 et les différentes résolutions des Nations unies qui reconnaissent le droit inaliénable du peuple sahraoui.

Amel F./Agences



États-Unis

Empêchés d'embarquer parce qu'ils parlaient arabe

■ Deux passagers ont été empêchés d'embarquer mercredi à bord d'un vol Chicago-Philadelphie parce qu'ils discutaient en arabe, un incident qui témoigne de la nervosité ambiante liée aux attentats de Paris, à l'origine de faits similaires sur d'autres vols aux États-Unis.

Par Dalil G.

Maheer Khalil et Anas Ayyad, citoyens américains d'origine palestinienne, allaient monter à bord d'un vol Southwest Airlines lorsqu'un agent de la compagnie américaine leur a indiqué, en s'excusant, qu'ils ne pourraient pas embarquer parce qu'un autre passager, les ayant entendus parler arabe, avait peur de voyager avec eux.

Les deux amis ont été interrogés par le service de sécurité de l'aéroport de Chicago Midway (centre-nord) ainsi que par la police, avant d'être finalement autorisés à embarquer.

Une fois à bord, plusieurs passagers inquiets ont demandé à Maheer Khalil d'ouvrir la petite boîte blanche qu'il avait en main, a-t-il raconté à la chaîne locale NBC 5 Chicago. Du coup, j'ai partagé mon baklava (gâteau oriental) avec eux, a-t-il expliqué, avec une pointe d'ironie.

Sollicité par l'AFP, Southwest Airlines a fait état de conversations (du personnel) avec des clients qui nous ont approché durant la procédure d'embarquement, sans plus de précisions. Tous les passagers ont voyagé jusqu'à Philadelphie, où ils sont

arrivés avec dix minutes de retard, a ajouté la compagnie. Plusieurs autres incidents se sont produits ces derniers jours sur des vols intérieurs aux États-Unis, impliquant systématiquement des passagers originaires du Proche-Orient.

A Chicago toujours, mercredi six passagers ont été débarqués d'un autre vol Southwest pour Houston et ont dû prendre le vol suivant, selon plusieurs médias.

Selon Southwest, ces passagers auraient cherché à s'asseoir les uns à côté des autres en demandant à plusieurs personnes de se déplacer. Notre équipage n'a pas été en mesure de régler la situation sans retarder le vol, donc nous avons réservé des places à ces passagers dans un autre vol, plus tard, le même jour, a expliqué la compagnie. En Floride (sud-est), jeudi, un appareil de la compagnie Spirit Airlines qui était en route pour Minneapolis (centre-nord) a fait demi-tour et atterri à Fort Lauderdale après qu'un passager a assuré avoir entendu le mot bombe prononcé lors d'une conversation entre deux autres passagers. Une fois l'avion au sol, Yaniv Aboitbul, Israélien d'origine, a été menotté puis interrogé durant cinq heures par la poli-



ce, a affirmé le lendemain son avocat, Mark Eigarsh, lors d'une conférence de presse. Il a finalement été relâché, les autorités ayant établi qu'aucune menace ne pesait sur ce vol, a ajouté le conseil, qui a réclamé des excuses de Spirit et des forces de l'ordre. Contacté par l'AFP,

Spirit Airlines n'a pas donné suite. La compagnie a été impliquée dans un autre incident, à Baltimore, mardi. Tous les passagers d'un vol à destination de Chicago ont été invités à descendre juste après avoir embarqué, car plusieurs personnes avaient jugé suspect le compor-

tement de trois hommes et une femme, qui regardaient notamment des vidéos sur un téléphone portable. Interrogés, ils ont finalement été relâchés, la sécurité ayant notamment déterminé que ces passagers regardaient simplement le journal télévisé. A. O.

Haïti

Un mort et un blessé grave lors d'une manifestation de l'opposition

Un manifestant a été tué par balle et un autre blessé à la tête à coup de machette, vendredi à Port-au-Prince, au cours d'incidents qui ont émaillé la fin d'une manifestation organisée par l'opposition, a constaté une journaliste de l'AFP.

Les manifestants protestaient contre les résultats électoraux donnant le candidat du pouvoir en tête du premier tour de l'élection présidentielle.

La fin du cortège a essuyé des jets de pierre. Les manifestants ont alors jeté sur la chaussée tout ce qu'ils ont trouvé pour monter des barricades, bloquant une artère principale de la ville avec des pneus enflammés.

Dans la confusion, un manifestant a été tué d'une balle et un autre touché à la tête par un coup de machette, a pu constater une journaliste de l'AFP.

Nous avons été attaqués par des sbires du pouvoir, a accusé Assad Volcy, porte-parole du parti Pitit Dessalines (les enfants de Dessalines en créole), dont le candidat à la présidence, Moïse Jean-Charles, est arrivé en troisième position du premier tour.

Deux hommes, circulant à bord d'une motocyclette en uniforme de la police, ont ouvert le feu à bout portant et ils ont assassiné un de nos militants, a-

t-il dit, alors qu'il suivait un groupe de manifestants ramenant, dans une brouette, la dépouille de l'homme vers un quartier populaire de la capitale.

Mercredi, plusieurs manifestants, dont un candidat à la présidence, avaient été blessés par les balles en caoutchouc tirées par la police, qui avait violemment dispersé le cortège en usant également de grenades lacrymogènes et de tirs à balles réelles.

L'opposition multiplie les manifestations dans la capitale et les principales villes du pays depuis la publication, le 5 novembre, des résultats préliminaires du premier tour du scrutin présidentiel.

Avec 32% des voix, Jovenel Moïse, candidat du parti au pouvoir PHTK (Parti haïtien Tet kale) est arrivé en tête du premier tour de l'élection présidentielle, qui s'est tenu le 25 octobre, suivi par Jude Célestin, du parti Lapeh, qui a obtenu 25% des suffrages.

Ce résultat favorable au président sortant Michel Martelly, que la Constitution empêche d'effectuer un second mandat consécutif, est considéré comme un coup d'état électoral par les sympathisants de l'opposition.

Face aux violences répétées contre ses partisans, le discours

de l'opposition se radicalise. S'ils demandaient une commission indépendante pour enquêter sur les éventuelles fraudes électorales, les opposants les plus radicaux réclament désormais la démission du président Michel Martelly et lui ont lancé vendredi un ultimatum de 48 heures.

Martelly, vous avez seulement ce week-end pour prendre une décision face à la revendication du peuple haïtien qui est de mettre Jovenel hors de la course électorale, a menacé Assad Volcy. A partir de la semaine prochaine, le mouvement va s'intensifier et on peut passer à une insurrection populaire.

Initialement prévue le 15 novembre, la publication des résultats définitifs du premier tour de l'élection présidentielle devrait avoir lieu au cours de la semaine, selon un porte-parole du CEP.

Le second tour du scrutin est prévu pour le 27 décembre.

Depuis la fin de la dictature des Duvalier en 1986, Haïti connaît une crise démocratique émaillée de coups d'État et d'élections contestées qui fragilisent le développement économique du pays, encore marqué par le terrible séisme de janvier 2010 qui avait fait plus de 200 000 morts.



Points chauds

Ralliement

Par Fouzia Mahmoudi

La gauche française aurait-elle finalement une chance de ne pas perdre totalement la face à l'occasion des élections régionales de décembre prochain ? C'est ce que semble en tout cas indiquer le plus récent sondage sur le scrutin qui donne le Parti socialiste second dans les intentions de vote, derrière le Front national et devant la coalition du centre et de la droite. Évidemment, un sondage fait quelques jours seulement après les traumatisants attentats qui ont frappé Paris la semaine dernière, peut difficilement être considéré comme exactement représentatif mais semble néanmoins indiquer que la population française veut montrer sa solidarité avec le gouvernement en ralliant sa politique. Le gouvernement socialiste qui est habituellement très critiqué a, dans l'ensemble, satisfait visiblement les Français qui estiment que ses réponses et réactions face au terrorisme sont, pour le moment, adaptées et légitimes. Le FN, avec 27% des intentions de vote, est donné légèrement en tête au premier tour des élections régionales, où le PS (26%) passe devant la droite (Les Républicains-UDI-MoDem, 25%), selon un enquête d'opinion diffusée vendredi. Premier sondage à donner le PS devant la droite, cette enquête est également la première publiée après les attentats du 13 novembre. Elle intervient à trois jours du lancement officiel de la campagne des élections régionales. Reste à savoir, toutefois, si ces estimations seront confirmées à la sortie des urnes et surtout si la droite, si elle se retrouve réellement dans une majorité de région en troisième position face au FN et à la gauche, continuera de maintenir sa position du «ni, ni» refusant ainsi de souscrire au front républicain. Or, le FN qui était déjà très bien placé dans les sondages ces derniers mois a vu sa popularité augmenter encore, sans pour autant parler de déferlement ou d'adhésion globale à ses idées. Les quelques points qu'il a glanés cette semaine, représentant sans aucun doute ceux qui hésitent entre FN et droite, et qui après les attentats de la semaine dernière ont décidé de franchir le pas et de voter pour l'extrême-droite. Mais le grand mystère de toute élection reste le score des abstentionnistes qui, ces dernières années, représentent le pourcentage le plus important parmi les électeurs inscrits. F. M.



Créneau artistique en quête de considération

Le théâtre du Sud ou la volonté d'exister

■ Les 7^{es} Journées du théâtre du Sud (13-20 novembre) ont révélé une volonté d'exister qui peine à trouver sa place dans le paysage du 4^e art, faute de moyens logistiques et techniques, de formations adéquates et d'infrastructures mises à disposition dans le Sud algérien.

Par Adéla S./APS

De jeunes comédiens de différentes associations ont évolué dans des décors presque inexistantes, signe d'un manque de moyen devenu récurrent, alors que la plupart des spectacles ont puisé leurs conceptions de la mise en scène du théâtre d'avant-garde.

L'importance du débat dans la société, l'équité comme valeur d'équilibre social, la préservation des us et coutumes ancestrales, la perversité de l'homme, le conflit interne de l'écrivain engagé, sont autant de sujets traités dans différentes pièces appelant à la réflexion dans des formes esthétiques acceptables.

Néanmoins, les rendus de la plupart des spectacles proposés lors de ces journées, n'ont pas réussi à traduire les contenus choisis pour l'absence de liaison logique entre le propos, l'action, l'évènement et le conflit où l'un devrait créer l'autre. Le texte littéraire, le discours ou encore la poésie ont primé sur la dramaturgie, dénaturant ainsi le spectacle de théâtre par l'entame des critères qu'il requiert et la rupture du «fil d'Ariane» (fil conducteur

de la trame). Exception faite pour Abdelkader Rouahi d'Adrar, jeune concepteur de la pièce «Safer» (Voyage) – premier prix au 48^e Festival national du théâtre amateur de Mostaganem – qui a su asseoir son spectacle respectant scrupuleusement les différentes étapes à suivre pour une bonne mise en scène.

Egalement pour de jeunes comédiens, amateurs du 4^e art, qui ont émergé par leur aptitudes à porter un texte, affichant ainsi une envie d'apprendre et d'exister, à l'instar de Brahim Gueffaf de Laghouat, par ailleurs professeur de philosophie, dans le monodrame «Hems Ed'Dhalem», une tentative d'endiguer la propagation du mal et de l'injustice, conséquence de la perversité de l'homme.

Le directeur général du TNA Mohamed Yahiaoui, a estimé, lors d'une conférence de presse organisée conjointement avec les présidents des associations durant ces journées, que «le théâtre du Sud s'améliore d'année en année», réitérant la disposition du TNA à continuer d'«aider et d'accompagner» ces jeunes en «organisant des cycles de formation dans le Sud». Rappelant la dimension «natio-



nale» de l'institution qu'il dirige, le directeur général du TNA a assuré de sa «disponibilité à accueillir des propositions de textes des quatre coins du pays» sous réserve de les soumettre à l'appréciation de la commission artistique de lecture, récemment installée.

Les recommandations des 7^{es} Journées du théâtre du Sud, remises vendredi à M. Yahiaoui lors de la cérémonie de la clôture, traduisent le souhait des jeunes artistes du Sud à améliorer leurs conditions de travail afin de progresser dans la pratique

de leur passion. Conférer le statut de «Festival» à ces journées avec l'intitulé officiel : «Festival du théâtre dans le Sud» et non «du Sud», l'organisation d'ateliers de formation au niveau local et la mise des infrastructures culturelles locales à la disposition permanente des troupes œuvrant dans le 4^e art, ont fait le contenu de ces recommandations.

Huit villes du Sud du pays, Tamanrasset, Ghardaïa, Adrar, Laghouat, Nâama, Biskra, El Bayad et Tindouf ainsi que le théâtre national sahraoui, ont

participé aux 7^{es} Journées du théâtre du Sud. A. S./APS

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Espacio España (10, rue Ali-Azil, Alger-Centre)

Jusqu'au 22 novembre : Exposition-vente d'artisanat «Richesses et talents d'Algérie», une sélection des meilleurs artisans dans le domaine du tissage de tapis de Ghardaïa, des artisans de Touggourt (ponchos, vestes...), de céramiques de la famille des Boumehdi, de sculptures et peintures sur bois, patchwork, châles brodés et tableaux de peinture. Horaires : de 10h à 18h.

Galerie d'art de l'hôtel Soffitel (El Hamma, Alger)

Jusqu'au 31 décembre : Exposition-vente de peinture et de photographie «Du soleil à la lune», avec Nourredine Chegrane, Farid Benyaâ, Valentina Ghanem, Ferrante Ferranti, etc. les bénéfices seront utilisés pour acheter du matériel spécial aux enfants de la Lune souffrant du xeroderma pigmentosum et qui ne peuvent supporter le moindre rayon de soleil.

Galerie d'Art Aïcha-Haddad (84, Rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 26 novembre : Exposition de l'artiste Abdeslam Bouzar.

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2016 : 8e Salon d'automne des arts plastiques.

Palais Ahmed-Bey de Constantine

Jusqu'au 6 décembre : Exposition de manuscrits arabes conservés aux Pays-Bas, intitulée «l'art du livre islamique».

Conférer le statut de «Festival» à l'évènement

La clôture des 7^{es} Journées du théâtre du Sud, tenues vendredi à Alger, a été marquée par la recommandation de conférer le statut de «Festival» à cet évènement et la présentation de la pièce «El Mar'a El'Loghz» (la femme énigme), un plaidoyer en faveur de la cause du peuple sahraoui.

Les participants à cet évènement étaient tous présents au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) pour assister à la lecture des recommandations et au dernier spectacle au programme de ces journées.

Les conclusions de ces 7^{es} Journées ont été remises officiellement au directeur général du TNA, Mohamed Yahiaoui par le président de l'Association «Bouderga» pour le théâtre d'El Bayadh, Gandhi Ahmed Hichem,

désigné comme porte-parole du groupe par l'ensemble des participants à cet évènement.

Le public a ensuite assisté à «El Mar'a El'Loghz», un spectacle dédié à l'aspiration du peuple sahraoui à l'indépendance, coproduit par l'Association «Noussour» pour le théâtre de Tindouf et le théâtre national sahraoui et mis en scène par Benhdid Dris sur un texte de Boughenama Smail.

Choisissant pour registre théâtral le réalisme, le metteur en scène a opté pour une distribution mixte algéro-sahraoui où une douzaine de comédiens se sont investis dans un jeu intense autour de Sdika Mohamed Hassen qui a campé le rôle de la mère patrie.

Dans une fresque montrant les traditions du peuple sahraoui commentée par un nar-

rateur poète, les exactions et les scènes de tortures commises par l'occupant marocain, interfèrent pour instaurer l'atrocité dans le but de contraindre les résistants autochtones à la démission de leur mère patrie.

La scénographie, faite d'une tente et d'accessoires liés au quotidien des Sahraouis (puits, pilons, peaux de chèvre) et l'éclairage sombre et latéral ont aidé à la création de belles atmosphères.

Près d'une heure de temps, «El Mar'a El'Loghz» a proposé une série d'arrêts sur images, ponctuée par de belles chorégraphies et des chansons écrites dans des gammes pentatonales, dans un spectacle livré au premier degré, permettant ainsi une lecture directe des faits.

A. S.

«Si on me propose un rôle qui me plaît, je le ferai»

Jean-Paul Belmondo bientôt de retour ?

Pour la sortie du coffret DVD Blu-ray «Belmondo par Belmondo», Jean-Paul Belmondo a accordé une interview au quotidien «Le Parisien». Sur les quatre-vingt-dix longs métrages dans lesquels l'acteur a joué, seuls dix films ont été retenus. Le premier de la sélection ? «A bout de souffle», répond le comédien français, avant de poursuivre : «C'est le premier film qui m'a apporté la gloire. Je n'imaginai pas que ce serait un succès. Et Jean Seberg était comme moi. On tournait sans lumières, sans rien. Mais le

texte était bon. A la fin, Seberg m'a dit : "Il ne sortira pas ce film."»

«Je suis comme tous les acteurs, je n'ai jamais fini»

En revanche, «pour des questions de droits», le film «Borsalino» n'est pas inclus dans son coffret. «J'aurais aimé qu'il y soit», regrette-t-il. «Pour Alain Delon. Je l'ai toujours aimé. A l'époque, on était les deux acteurs qui marchaient, alors il fallait qu'on se dispu-

te. On s'est disputés un petit peu, mais trois fois rien. Il a toujours été là dans les moments difficiles.»

A 82 ans, Jean-Paul Belmondo n'exclut pas un retour au cinéma : «Faudrait trouver un drôle de personnage, à qui il manque l'usage d'un bras et qui a des difficultés avec une jambe. Peut-être le rôle d'un type qui rentre de la guerre. Moi, je suis comme tous les acteurs, je n'ai jamais fini. Si on me propose un rôle qui me plaît, je le ferai.»

Coup-franc direct

Une mentalité à bannir !

Par Mahfoud M.

A lors que sous d'autres horizons l'ancien joueur d'un quelconque club est généralement bien accueilli et bénéficie d'un traitement spécial, en Algérie c'est tout le contraire qui se produit avec une pression très forte qui est exercée sur un joueur qui aurait déjà porté les couleurs de ce club. En effet, cela est devenu coutume, chaque ancien joueur qui rend visite à son ex-équipe est traité de tous les noms d'oiseau et se fait même parfois agressé par des proches, voire des fans de ce club. Qu'est-ce que ces supporters gagnent en lui infligeant ce genre de supplice et en le recevant de la sorte ? Certains fans sont passionnés et vivent mal qu'un joueur qu'ils ont soutenu et adoré puisse aller vers d'autres horizons et porter d'autres couleurs que leur club favori. Cela pourrait se comprendre tant que les choses ne dérapent pas, mais que celui-ci se sent menacé dans son intégrité physique est une chose que rien n'explique. Le football est ainsi fait et le joueur qui est aujourd'hui là pourrait voir ailleurs et changer de club surtout que sa carrière est courte et qu'il se doit de penser à son avenir et donc s'assurer une certaine aisance financière. Les fans doivent donc bannir cette mentalité d'insulter systématiquement leur ancien joueur afin de garder ce respect qui doit être une ligne de conduite.

M. M.

Ligue 2 Mobilis (12e J) L'USMBA menacé par le CAB



LE LEADER de la Ligue 2 Mobilis de football, USM Bel-Abbès, a conservé sa place en tête du classement malgré son semi échec à domicile (1-1) contre le MC Saïda, au moment où le CA Batna a réussi une des meilleures opérations de cette 12^e journée disputée vendredi, en s'emparant seul de la 2^e place après sa victoire (2-0) contre l'AS Khroub. Les Belabbassiens, donnés favoris face au MC Saïda (14^e) avaient pourtant bien démarré la rencontre, ouvrant le score dès la 3^e minute pour Ouznadji, avant de concéder l'égalisation dans le temps additionnel de la première mi-temps, par Sayah, sans jamais parvenir à reprendre l'avantage au score. Un revers ayant fait le bonheur du CA Batna, devenu seul 2^e au classement général, à seulement une longueur du leader, suite à sa victoire (2-0) contre l'AS Khroub, grâce à Guerrab (48^e) et Bahloul (64^e). La bonne affaire du CAB a pu se matérialiser aussi grâce au revers de son principal rival sur le podium, l'ASO Chlef, ayant reculé à la 3^e place du classement suite à sa défaite (2-1) chez la JSM Béjaïa. Les Chélifiens avaient pourtant réussi un bon match au stade de l'Unité Maghrébine, répondant par Messaoud (31^e) à Frioui, qui avait ouvert le score à la (15^e), mais Zeghli a redonné l'avantage aux locaux (75^e) pour une victoire (2-1) qui hisse les Béjaïouis à la 5^e place, avec désormais quatre points de retard sur le leader. Tenue en échec par une coriace équipe de l'Olympique de Médéa, la JSM Skikda a cru en ses chances jusqu'au bout, en continuant à attaquer au-delà du temps réglementaire de la rencontre, ce qui lui a permis d'arra-

cher une victoire inespérée, grâce à un penalty de Boulaïcer (90^e+2). Les Criquets du CABBA, emmenés par leur nouvel entraîneur Abderrahmane Mahdaoui, ont bien abordé leur derby contre l'US Chaouïa, obtenant un penalty d'entrée de jeu. Mais Zerguine a échoué dans sa transformation devant le gardien Benbot, sonnante par la même occasion le réveil des locaux qui ont renversé la vapeur grâce à Demane, auteur d'un doublé aux 25^e et 54^e. Le Paradou AC, sur une courbe ascendante après des débuts mitigés, continue à enchaîner les bons résultats et sa dernière victime a été l'OM Arzew, qu'il a battu (1-0) grâce à Attal (37^e). La lanterne rouge CRB Ain Fekroun, malgré l'avantage du terrain et le soutien du public, s'est contenté d'un nul vierge contre le MC El Eulma, mais ce résultat lui permet d'abandonner la dernière place du classement à l'USMM Hadjout, désormais seul dernier avec 9 points, suite à sa défaite (2-1) chez l'Amel Boussaâda. Les Boussaâdis avaient fait le break en première mi-temps, ouvrant le score dès la 3^e minute par Bentaleb, avant de doubler la mise par Khaïli à la 33^e minute, alors que Tedjar a sauvé l'honneur pour les visiteurs à la 86^e.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

PAC-OMA	1-0
JSMS- OM	1-0
USC-CABBA	2-0
CAB- ASK	2-0
JSMB- ASO	2-1
CRBAF- MCEE	0-0
ABS- USMMH	2-1
USMBA-MCS	1-1

	Pts	J
1). USMBA	23	12
2). CA Batna	22	12
3). ASO Chlef	19	12
(-). JSM Béjaïa	19	12
5). O. Médéa	18	12
6). MC El Eulma	17	12
(-). JSM Skikda	17	12
(-). Paradou AC	17	12
9). A Boussaâda	16	12
10). AS Khroub	15	12
(-). CABB Arréridj	15	12
12). US Chaouïa	14	12
13). OM Arzew	13	12
(-). MC Saïda	13	12
15). CRBAF	10	12
16). USMMH	9	12

Ligue 1 Mobilis (12^e journée) L'USMA surprend l'ASMO et garde son fauteuil

■ L'USM Alger a pu garder son fauteuil de leader de la Ligue 1 Mobilis après son succès en déplacement face à l'ASM Oran (2-0) vendredi après-midi lors de la 12^e journée, tandis que le champion sortant, l'ES Sétif, est tombé à Alger face au NA Hussein-déy (1-0).

Par Mahfoud M.

Les Rouge et Noir qui restaient sur une défaite amère en finale de la Ligue des champions d'Afrique face aux Congolais de TP Mazembe (1-2, 0-2) se sont bien repris en allant en l'emportant à Oran. Deux buts marqués en seconde période par Meftah (75^e sp) et Andréa (81^e) ont permis à la formation algéroise de signer sa 8^e victoire de la saison et prend provisoirement quatre points d'avance sur son poursuivant l'USM El Harrach qui a dominé le MO Bejaïa (2-0) jeudi en ouverture de la journée. Les Rouge et Noir comptent en outre, deux matchs en retard dont le premier contre la JS Saoura, prévu mardi à Bechar. A contrario, les affaires de l'ASM Oran se corsent après cette nouvelle défaite, la 8^e de la saison et reste scotchée à l'avant dernière place au classement (10 pts). Pour sa part, le NA Hussein-déy s'est bien remis de la lourde défaite essuyée face au RC Arbaâ en disputant petitement du champion sortant l'ES Sétif (1-0) grâce à une réalisation de Benaldjia. Une précieuse victoire des Sang et Or qui se hissent provisoirement à la 6^e place avec 16 points devançant leur adversaire du jour, qui a perdu son ex-entraîneur Kheireddine Madoui, parti la semaine dernière



Les Rouge et Noir gardent le cap

re en Arabie Saoudite pour diriger Al Wahda. La JS Saoura a bien profité de la réception du RC Relizane pour prendre trois précieux points sur deux réalisations de Zaidi (4^e) et Babidi (58^e). A la faveur de cette victoire, les «Sudistes» remontent au milieu de tableau et enfoncent un peu plus son adversaire (14^e). La lanterne rouge, le RC Arbaâ n'a pas confirmé le large succès obtenu contre le NA Hussein-déy (3-0) lors de la précédente journée, en concédant le nul sur sa pelouse face à la JSKabylie (1-1). Pourtant, les coéquipiers de Harrouche ont bien entamé la

partie avec une ouverture du score par Ghislain (6^e sp), mais c'était sans compter sur la détermination des Canaris, lesquels ont égalisé dans le dernier quart d'heure par leur goleador Boulaâouïdat également sur penalty. Le RC Arbaâ reste bon dernier avec 8 points et la JS Kabylie fait du surplace (8^e).

Mahfoud M.

LES RÉSULTATS :

USMH-MOB	2-0
ASMO-USMA	0-2
NAHD- ESS	1-0
RCA- JSK	1-1
JSS-RCR	2-0

Selon «L'Equipe» Gourcuff réfléchit à son avenir

L'entraîneur de l'équipe nationale de football, Christian Gourcuff, est rentré en France où il doit mener une réflexion sur son avenir avec les Fennecs, croit savoir le quotidien sportif *L'Equipe* dans son édition de vendredi. Le journal indique que Gourcuff devrait rencontrer, la semaine prochaine, Mohamed Raouraoua, le président de la Fédération algérienne de football, «avant de prendre une décision». L'ancien coach de Lorient envisageait de quitter la sélection

algérienne à l'issue des précédentes échéances internationales. «Touché notamment par les marques de soutien de ses joueurs durant le dernier rassemblement, le technicien français ne serait toutefois plus aussi tranché dans ses intentions», estime *L'Equipe* qui précise que Gourcuff «ne lie pas son avenir algérien aux projets qui pourraient lui être proposés». En effet, Lille a notamment fait du sélectionneur de l'Algérie sa «priorité» pour remplacer Hervé

Renard, rappelle le quotidien sportif. Des médias français avaient rapporté, la semaine dernière, que le profil et l'expérience de l'entraîneur breton de 60 ans dont trente-trois passés sur un banc, «pourraient coller aux besoins nordistes» (Ndlr, LOSC), ajoutant que Gourcuff «ne supporterait plus les critiques récurrentes autour de la sélection et aurait aussi un peu le mal du pays, et plus particulièrement de la Ligue 1».

EN U23

Benkabilia peiné de ne pas jouer la CAN

Le capitaine de la sélection olympique algérienne, Mohamed Benkabilia, s'est dit vendredi «très déçu» après avoir déclaré forfait pour la Coupe d'Afrique des moins de 23 ans (28 novembre-12 décembre 2015) au Sénégal à cause d'une blessure à la cuisse. «J'ai gardé espoir de participer à ce rendez-vous mais les résultats des derniers examens médicaux que j'ai effectués lundi passé à Alger n'étaient pas à ma faveur», a déclaré l'attaquant de l'ASM Oran. Benkabilia est en convalescence après avoir été victime d'une déchirure à la cuisse il y a trois semaines lors d'un match de

championnat de Ligue 1 algérienne avec son club. «Je souhaite bon courage à mes coéquipiers dans ce rendez-vous continental. Je leur fais entièrement confiance pour décrocher l'un des trois billets qualificatifs pour les jeux olympiques de Rio De Janeiro», a encore dit le jeune capitaine de la formation oranaise. Outre Benkabilia, qui vient d'être sacré champion du monde militaire avec la sélection algérienne, la liste des 21 joueurs concernés par la CAN et publiée mercredi dernier ne comporte pas aussi les noms des deux joueurs évoluant en Europe, Ramy Bensebaini (Montpellier/France) et Rachid Att

Athmane (S. Gijon/Espagne). Leurs clubs employeurs ayant refusé de les libérer. En revanche Oussama Darfalou (USM Alger) et Oussama Chita (MC Alger), remis de leurs blessures, seront bien du voyage sénégalais. Au premier tour de la coupe d'Afrique U-23, l'Algérie évoluera dans le groupe B avec l'Egypte, la Nigeria, et le Mali. Le groupe A est constitué du Sénégal (pays hôte), de la Tunisie, de l'Afrique du Sud, et de la Zambie. Les trois premiers se qualifieront pour le tournoi olympique de Rio, une compétition de laquelle l'Algérie est absente depuis l'édition de 1980 à Moscou.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Coproduction algéro-tunisienne

Un film sur Saint-Augustin en préparation

UN LONG-MÉTRAGE consacré à la vie et au parcours de Saint-Augustin (354-430) est en préparation dans le cadre d'une coproduction algéro-tunisienne, a annoncé, hier à Annaba, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.

Lors d'une visite au cours de laquelle il s'est enquis de la préparation des salles retenues pour accueillir le Festival du cinéma méditerranéen du 3 au 9 décembre prochain, le ministre a précisé que ce film devant être projeté «durant 2016», traitera des «principales étapes historiques de la vie de Saint-Augustin d'Hippone».

Ce long-métrage dont la réalisation a été confiée au réalisateur égyptien Samir Seif, s'inscrit «en droite ligne de la politique cinématographique algérienne, privilégiant la réhabilitation des figures historiques de notre pays dont le legs atteste de la grandeur de la civilisation algérienne et du rôle majeur et universel joué à travers les époques par ses personnalités illustres», a ajouté M. Mihoubi.

Le ministre a inspecté, à l'occasion de cette visite, les différents espaces devant abriter le Festival du cinéma méditerranéen, en l'occurrence la salle du théâtre régional Azzedine-Medjoubi, la Maison de la culture

re Mohamed-Boudiaf et la bibliothèque principale Slimane-Barkat. Il a exprimé à chacune de ses étapes sa «satisfaction» devant le travail accompli en un «temps record» (4 mois) pour la mise à niveau des structures prévues pour abriter cette grande manifestation dotée d'un budget de 60 millions de dinars.

Au théâtre Azzedine-Medjoubi où il a particulièrement apprécié la qualité des aménagements opérés, notamment en matière d'éclairage et de siégerie, le ministre a souligné que l'investissement culturel doit être «stratégique» et non «circonstantial». Pour M. Mihoubi, l'organisation du festival d'Annaba «vise plusieurs objectifs dont l'instauration du culture cinématographique dans cette ville, la création d'un espace de rencontres et d'échanges entre professionnels du 7^e art et la valorisation de la dimension culturelle et touristique de la région». M. Mihoubi a également annoncé, lors de l'inspection de la Maison de la culture Mohamed-Boudiaf, notamment les espaces destinés à la presse nationale et internationale devant être accréditée pour l'évènement, que le cinéma chilien sera l'invité d'honneur du Festival méditerranéen d'Annaba.

Racim C.

In-Amenas

Six morts et 25 blessés dans deux accidents



SIX PERSONNES sont décédées et 25 autres ont été blessées dans deux accidents de la route distincts survenus hier dans le territoire de la commune d'In Amenas (wilaya d'Ilizi), a-t-on appris des services de la Protection civile.

Le premier accident a eu lieu à 8 km de la commune d'In Amenas sur la route nationale RN-3 reliant entre cette collectivité locale et la wilaya de Ouargla suite à un télescopage entre un véhicule touristique et un camion remorque, causant la mort sur le coup de ses deux occupants, un homme de 36 ans et une femme, selon la même

source.

Le deuxième accident s'est produit sur le chemin de wilaya (CW) reliant la région de Zarzaitine à In Amenas suite aussi à un télescopage entre un véhicule léger et un camion de transport des travailleurs d'une compagnie pétrolière, causant la mort sur place de quatre personnes du véhicule et des blessures à 25 autres, a-t-on ajouté.

Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'établissement public de la santé de proximité de In Amenas où ont été également évacués les blessés, selon la même source. K. B.

MALI

L'ATTAQUE CONTRE L'HÔTEL À BAMAKO A FAIT 27 MORTS



Louis

Djalou@hotmail.com

86 kg de kif saisis à Mascara

Six narcotrafiquants appréhendés

■ Six narcotrafiquants ont été appréhendés vendredi à Mascara par les éléments de la Gendarmerie nationale qui ont également saisi 86 kilogrammes de kif traité et plusieurs objets destinés à la contrebande, indique hier un communiqué de la Défense nationale.

Par Halim G.

«**D**ans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, les éléments de la Gendarmerie nationale de la commune de Sig relevant du secteur opérationnel de Mascara (2^e Région militaire), ont appréhendé, le 20 novembre 2015, six narcotrafiquants et ont saisi 86 kilogrammes de kif traité, trois

véhicules touristiques et des téléphones portables», note la même source.

«A Oran, deux immigrants clandestins ont été arrêtés», ajoute-t-on.

«Au niveau de la 4^e Région militaire, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel d'El Oued a appréhendé un contrebandier et saisi un véhicule touristique chargé de 96 bouteilles de différentes boissons. De même, trois immigrants clandestins ont été arrêtés à

Laghouat et Ghardaïa», relève-t-on. «Par ailleurs, un détachement relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset (6^e Région militaire) a arrêté deux contrebandiers et saisi un véhicule touristique et un détecteur de métaux, alors qu'un autre détachement du secteur opérationnel d'In Guezam a saisi un camion, un véhicule tout-terrain et une quantité de 119 kilogrammes de denrées alimentaires destinée à la contrebande», conclut la même source. H. G./APS

Aujourd'hui à Oran

Entreprendre en Algérie, thème d'une rencontre algéro-française

Une rencontre économique de deux jours regroupant des opérateurs économiques algériens et catalans sur le thème «Entreprendre en Algérie» sera organisée, aujourd'hui et demain à Oran, a-t-on appris hier des organisateurs.

Initiée par l'association «France Méditerranée pays catalan», en collaboration avec la chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie, cette manifestation sera marquée par l'organisation de rencontres professionnelles avec des opérateurs et des investisseurs des deux rives, des séances «B to B» et des visites d'entreprises.

Pour les organisateurs, ce rendez-vous permettra de

débatte du volet de la fiscalité, du partenariat dans le cadre de la règle 51-49 et d'examiner les opportunités de coopération économiques.

Ce séjour de deux jours offrira aux opérateurs des deux pays «un cadre adéquat de discussion dans une logique d'efficacité et dans un contexte de convivialité pour un développement économique partagé», précisent les organisateurs.

Ceux-ci ambitionnent de faciliter les échanges entre chefs d'entreprises de part et d'autre de la Méditerranée dans un esprit «gagnant-gagnant» et de «contribuer au renforcement des liens culturels et économiques entre les deux pays».

De nombreuses opportunités seront proposées dans les secteurs de l'agroalimentaire, du BTP, de la gestion marketing, des nouvelles technologies, du tourisme, de l'industrie et des énergies renouvelables entre autres.

Plusieurs rencontres similaires ont déjà été organisées à Oran, Alger, Tlemcen, Tizi Ouzou, Annaba et Adrar, entre autres, par cette même association, ce qui lui a permis de nouer des relations fécondes avec des investisseurs, les autorités locales, les institutions et des chefs d'entreprises, a-t-on noté de même source.

Rania G.